Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20251216-12025127-DE

Mairie de Trébédan

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION N° 1/2025/12/7
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 16 décembre 2025
18h30

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, LAMY Didier, PAUTHONNIER Eddy, Angelo LOPES BENTO, Franck MELET
ABOAF Aurore BLANCHARD Ludivine

Absents excusés : Alain HAMONIAUX donne pouvoir à Didier IBAGNE

Absents :

Secrétaire de Séance : Franck Melet

Saison culturelle de DA achat de spectacles

Conseillers en exercice : 8 – Conseillers présents : 7 - Votants : 8

Monsieur le Maire propose de réitérer l'achat de spectacles à offrir aux administrés :

Spectacle KA-IN groupe acrobatique de Tanger du 3 février aux Jacobins (23€)
Spectacle Y A DE L'ESPOIR Cabaret théâtral du 28 mars à l'embarcadère (9 €)
Spectacle LE SYSTEME RIBADIER Vaudeville cinglant du 9 avril aux Jacobins (15 €)
Spectacle PREVIENS LES AUTRES Cirque du 12 et 13 juin à Languédias (9€)

Pour 4 personnes chaque spectacle soit un budget de 224 €

Une information municipale sera diffusée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de :
- **Valider** les choix des spectacles et le nombre de places par spectacle
- **Valider** le budget de 224 € qui sera à inscrire au budget 2026.

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 7 janvier 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

MAIRIE DE TREBEDAN 22200 (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Franck MELET